



Échanges Erasmus +

DURÉE DU SÉJOUR

La durée du séjour en mobilité Erasmus+ peut varier **de 3 mois à une année académique**. Un même étudiant peut participer à des périodes de mobilité pour une **durée totale maximale de 12 mois par cycle d'études** (DNSPM, Master, Doctorat). Afin de favoriser l'intégration et de bénéficier au mieux des enseignements dispensés au conservatoire, nous recommandons aux candidats à la mobilité Erasmus+ d'envisager un séjour d'au moins un semestre en commençant au début de l'année académique.

PROCÉDURES & FORMULAIRES

Le CNSMD de Lyon accepte les candidatures ERASMUS+ et hors Erasmus+ (accord bilatéral institutionnel ou "[free mover](#)") - dans ce dernier cas, le candidat doit prendre d'abord contact avec le service international du CNSMDL : international@cnsmd-lyon.fr) via la plateforme de gestion de la mobilité en ligne mise en place par l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) : [EASY >> entre le 08/02/2021 et le 28/03/2021](#).

Les étudiants intéressés devront donc créer un profil, remplir tous les champs demandés (y compris le study plan) et soumettre en ligne les documents suivants :

- Une **lettre de motivation** et un **CV en français ou en anglais**
- *Pour les interprètes* : un **enregistrement audio ou vidéo** (pour les chanteurs de préférence vidéo), **de 20 minutes environ**, attestant des qualités musicales de l'étudiant
- *Pour les compositeurs* : l'envoi de **partitions accompagnées de préférence d'un enregistrement** de l'exécution afférente
- *Pour les chefs de choeurs* : une **captation vidéo** en situation de pièces dirigées
- *Pour les danseurs* : La **captation vidéo d'une composition personnelle ou d'un extrait du répertoire d'une durée de 3 minutes environ**
- *Pour les étudiants des disciplines théoriques ou de culture musicale* : une **présentation détaillée de leur projet de recherche**
- Une **lettre de recommandation du professeur principal** est souhaitée même si elle n'est pas exigée

Le CNSMD de Lyon défend une politique d'ouverture concernant l'accueil d'étudiants en période de mobilité.

Il met à la disposition de tous les candidats, dans la mesure des places disponibles, l'ensemble de ses disciplines quelque soit le cycle ou le département dans lequel elles sont enseignées.

L'ensemble des disciplines est disponible sur la plateforme EASY.



DATE LIMITE DU DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature dûment complété doit être soumis via EASY **au plus tard le 28 mars 2021** - (sauf cas isolés) de l'année universitaire précédant l'échange. Seuls les dossiers confirmés par le responsable des échanges internationaux de l'établissement d'origine seront pris en considération.

Une fois la décision prise par la commission d'étude des dossiers, le CNSMD de Lyon communique la décision finale à chacun des candidats via EASY et par mail.

VALIDATION DE LA PÉRIODE D'ÉTUDES AU CNSMD DE LYON

Le CNSMD de Lyon utilise le système européen de transfert et d'accumulation de crédits ([ECTS](#)). Ce système permet la pleine reconnaissance d'un séjour d'études à l'étranger dans le cadre de l'obtention finale d'un diplôme universitaire. Il contribue ainsi à valoriser la mobilité des étudiants et à leur offrir l'opportunité d'enrichir leur parcours d'études.

En accord avec la convention de Bologne, la validation d'un semestre complet au CNSMD de Lyon donne droit à l'obtention de 30 ECTS.



Ce projet est financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.